



Deux rapports sur les inégalités dans le monde

par Jacques Freyssinet

L'intérêt avec lequel sont suivis les soubresauts quotidiens de la crise semble avoir détourné l'attention de l'analyse des tendances longues. Ainsi, deux rapports qui viennent d'être publiés presque simultanément par le BIT et par l'OCDE¹ sont passés relativement inaperçus alors qu'ils fournissent pour la première fois une information systématique sur l'approfondissement des inégalités observé depuis une vingtaine d'années à l'échelle mondiale.

Venant du BIT, une telle préoccupation n'est pas surprenante et le rapport établi par cette organisation prolonge et approfondit des travaux qu'elle avait menés antérieurement. En revanche, le fait que l'OCDE choisisse de mettre l'accent sur le thème des inégalités et de la pauvreté est inattendu. Il mérite réflexion. Nous prendrons comme point de départ le rapport du BIT qui couvre un échantillon de pays plus large que celui de l'OCDE et qui pousse plus loin l'analyse des facteurs explicatifs. Nous verrons ensuite quels compléments peuvent être tirés du rapport de l'OCDE et quelle signification lui accorder.

Le rapport du BIT

Les données

L'analyse porte sur la période 1990-2005 et couvre 73 pays pour lesquels des informations statistiques ont pu être recueillies. Ces pays sont répartis en sept zones géographiques : économies avancées², Europe centrale et orientale (PECO), Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afrique sub-saharienne.

¹ International Labour Organization, International Institute for Labour Studies, *World of Work Report 2008. Income Inequalities in an Age of Financial Globalization*, Genève, 2008 ; OCDE, *Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris, 2008.

² Cette zone géographique correspond approximativement aux pays de l'OCDE qui sont couverts par le deuxième rapport (voir ci-après).

La méthode

L'apport méthodologique le plus original est la construction d'un modèle économétrique qui met en relation la variable à expliquer, c'est-à-dire le niveau des inégalités, et différentes variables explicatives que propose la théorie économique³.

Le niveau des inégalités est mesuré par le coefficient de Gini qui indique l'écart entre la répartition des revenus observée et une répartition rigoureusement égalitaire⁴.

Les variables explicatives potentielles sont réparties en trois groupes principaux.

- Variables mesurant la globalisation :
 - échanges extérieurs commerciaux (poids dans le PIB et tarifs douaniers),
 - flux financiers (poids des investissements directs étrangers et degré de contrôle sur les capitaux).
- Autres variables économiques :
 - degré de développement du marché du crédit,
 - part des nouvelles technologies⁵ dans les investissements,
 - niveau de formation de la population adulte.
- Variables caractérisant les « institutions du travail » :
 - le taux de syndicalisation,
 - la structure de la négociation collective (degré de coordination),
 - la législation du travail (mesurée par la ratification et le respect des conventions internationales de l'OIT).

Les résultats

Un premier résultat important est que les variables explicatives pertinentes ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit de rendre compte des évolutions dans le temps ou des différences de niveau entre pays pour une période donnée.

Évolutions dans le temps

La part des salaires dans le revenu national diminue dans 51 des 73 pays étudiés ; par exemple, elle perd 9 points en moyenne dans les économies avancées. L'inégalité des revenus entre ménages augmente dans deux tiers des pays.

Pour les 51 pays couverts par le modèle économétrique, les évolutions des « institutions du travail » ne sont pas liées significativement⁶ à celles des inégalités. Donc les changements dans la force syndicale ou la législation du travail n'expliquent pas l'évolution des inégalités depuis 25 ans⁷. En revanche, deux corrélations positives apparaissent entre les inégalités et les variables économiques.

³ Du fait de la limitation des données statistiques disponibles le modèle n'a pu être appliqué que sur 51 pays pour la période 1989-2005.

⁴ Alternativement, on utilise le rapport D9/D1 où D9 est la frontière inférieure des revenus des 10 % les plus riches et D1 la frontière supérieure des 10 % les plus pauvres.

⁵ Technologies de l'information et de la communication (TIC).

⁶ C'est-à-dire que la liaison mesurée n'est pas significative (ou fiable) au sens statistique du terme.

⁷ La seule exception est la corrélation qui existe pour les seuls PECO entre baisse du taux de syndicalisation et croissance des inégalités.

- La corrélation la plus forte et la plus robuste s'observe avec l'accroissement du poids des investissements directs étrangers. On peut expliquer une telle liaison soit par l'hypothèse que ces investissements élargissent un secteur relativement privilégié au sein de l'économie nationale, soit par l'hypothèse que la volonté d'attirer ces investissements engendre des politiques budgétaires et fiscales amplificatrices des inégalités internes⁸.
- Une seconde corrélation apparaît entre les inégalités et la part des nouvelles technologies dans les investissements. L'hypothèse explicative est que la croissance des inégalités est ici provoquée par celle de la demande d'une main-d'œuvre qualifiée relativement rare et mieux rémunérée.

Dans la limite des informations statistiques disponibles et de la pertinence des méthodes économétriques utilisées, la conclusion est donc que la croissance des inégalités à l'échelle mondiale n'est pas liée à l'évolution des institutions qui assurent la régulation du rapport salarial, mais aux interactions entre un phénomène principal de globalisation (ou mondialisation, ou internationalisation) des investissements et un phénomène complémentaire d'élargissement de la place des nouvelles technologies.

Comparaisons entre pays

Si l'on compare pour une période donnée le niveau des inégalités entre pays, alors les « institutions du travail » deviennent les seules variables explicatives au travers principalement du taux de syndicalisation et, de manière complémentaire mais moins robuste, du degré de coordination des négociations collectives (les deux coefficients de corrélation sont négatifs)⁹. En fait, ces indicateurs ne sont que des représentations partielles d'un phénomène global que les auteurs appellent *power of organized labour* (le pouvoir des travailleurs organisés). Une autre manifestation en est fournie par le poids du *welfare state* qui peut être mesuré par l'importance des dépenses publiques : on observe aussi une forte corrélation négative avec les inégalités.

Cependant, si ces variables ont une forte valeur explicative aussi bien pour les périodes 1978-1989 que 1990-2002, leur efficacité pour réduire les inégalités diminue sensiblement entre la première et la seconde période¹⁰. L'hypothèse proposée par les auteurs est que les syndicats, qui sont de plus en plus fortement soumis aux pressions du marché, ont vu se réduire leur capacité ou leur volonté d'introduire dans les négociations collectives des objectifs de réduction des inégalités. Pour l'Europe, ils soulignent que les « pactes sociaux » conclus dans de nombreux pays au cours des années 1990 étaient dominés par des objectifs de compétitivité internationale (réduction du coût salarial et des déficits budgétaires). L'influence syndicale sur la réduction des inégalités ne se manifesterait plus désormais dans la négociation des salaires directs, mais seulement dans leur capacité de défendre des politiques publiques redistributives, principalement dans le domaine de la protection sociale.

Remarque finale

⁸ Avantages fiscaux sur la rémunération des investissements, réduction des ressources budgétaires pour des politiques de redistribution, etc.

⁹ De manière additionnelle, les chercheurs ont introduit un indicateur d'« *illiberal government* » au sens politique du terme et par opposition à gouvernement démocratique ; cet indicateur est positivement corrélé au niveau des inégalités. En revanche, le poids des partis de gauche au Parlement n'est pas une variable significative.

¹⁰ L'analyse est ici limitée à seize « économies avancées » pour lesquelles l'information statistique est disponible.

Le rapport constate l'absence de lien entre le taux de création d'emplois et l'évolution des inégalités dans les différents pays. Il émet l'hypothèse que l'effet potentiellement positif de la création d'emplois sur la réduction des inégalités a été compensé par l'effet contraire exercé par la croissance de la part des emplois atypiques. L'absence de statistiques internationalement comparables a empêché l'introduction de cette variable dans le modèle explicatif.

Le rapport de l'OCDE

Si, par les résultats qu'il apporte, le rapport de l'OCDE constitue d'abord un complément utile à celui du BIT, son intérêt principal réside dans le message qu'il contient et auquel l'OCDE ne nous avait pas habitués.

Des résultats complémentaires

D'une certaine façon, le rapport de l'OCDE est plus limité que celui du BIT :

- il ne couvre que les pays membres c'est-à-dire principalement les économies capitalistes avancées¹¹,
- il ne présente que des résultats de statistique descriptive alors que l'OCDE est usuellement friande d'économétrie.

En revanche, pour les pays membres, l'OCDE dispose d'une information statistique comparable beaucoup plus riche (30 pays entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2000) que celle qu'a pu rassembler l'OIT à l'échelle mondiale. L'analyse des interdépendances entre les différentes manifestations des inégalités et de la pauvreté est donc plus poussée.

- Au cours des 20 dernières années, les inégalités de revenu ont partout augmenté, sauf dans trois pays (Espagne, France, Grèce).
- La principale cause d'accroissement des inégalités de salaire se situe sur le marché du travail. Elle est liée aussi bien au creusement de l'écart entre les taux de salaire en équivalent plein temps qu'à la croissance des emplois précaires, atypiques ou informels. Pour l'essentiel, les inégalités se sont creusées entre, d'une part, les très hauts salaires et, d'autre part, les salaires moyens ou faibles.
- La correspondance entre inégalités de salaire et pauvreté est complexe car elle dépend de plusieurs facteurs, notamment du nombre d'apporteurs de revenu dans un ménage. Les situations sont, sur ce point, très différentes selon les pays.
- Les inégalités sont amplifiées lorsqu'on prend en compte les revenus du travail indépendant et, surtout, les revenus du patrimoine qui, comme les patrimoines eux-mêmes, sont répartis de manière beaucoup plus inégalitaire.
- Les prestations sociales et, plus encore, les services publics sont des moyens efficaces de réduction des inégalités de conditions de vie.

¹¹ L'OCDE ne réunissait à l'origine que ces pays, mais elle a plus récemment accepté d'autres adhésions. Ainsi le rapport couvre-t-il d'une part certains pays émergents (Corée, Mexique, Turquie), d'autres parts certains PECO (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie)

- La persistance dans la pauvreté¹² est la plus forte dans les pays où la pauvreté est la plus grande. De même, la probabilité pour un descendant d'avoir un revenu plus élevé que son ascendant est plus faible dans les pays où l'inégalité est la plus forte : il y a transmission intergénérationnelle des inégalités¹³.

Un message surprenant

Où peut-on lire les phrases suivantes ?

« *La seule façon durable de réduire les inégalités est de mettre fin à la tendance sous-jacente au creusement des écarts sur le plan des salaires et des revenus du capital* »

« *Rien ne garantit que plus d'emplois diminue le nombre de pauvres* »

« *L'impact de la fiscalité et des prestations, sur la pauvreté comme sur les inégalités, s'est réduit, au cours des dix dernières années, dans de nombreux pays de l'OCDE* »

« *On est amené à penser que les pays les plus inégaux tendent à créer un « sous-prolétariat » qui connaît la pauvreté pendant de longues périodes, de même qu'ensuite ses enfants* »

Ne cherchez pas dans les écrits de Besancenot : c'est dans le rapport de l'OCDE. Pourquoi ?

Un retour en arrière

En 1994, l'OCDE publie *L'étude sur l'emploi* (ou *Jobs Study*) qui rassemble les résultats de volumineux travaux et se conclut avec 9 recommandations adressées à ses membres. Sur cette base, l'OCDE définit une *Stratégie pour l'emploi* qu'elle décline en préconisations détaillées adressées pendant une vingtaine d'années à chacun des pays dans les *Etudes économiques* qu'elle leur consacre régulièrement. Le noyau de ces recommandations porte sur le rétablissement de marchés pleinement concurrentiels, tout particulièrement les marchés du travail. L'OCDE préconise la flexibilisation du temps de travail et des formes d'emploi, la fixation des salaires en fonction des performances, la décentralisation de la négociation collective et/ou son remplacement par l'accord individuel des parties au contrat de travail.

Lorsqu'elle écrit aujourd'hui dans son rapport sur les inégalités : « *C'est sur le marché du travail qu'il faut chercher la principale cause des variations de revenu* » et lorsqu'elle détaille les mécanismes d'accroissement des inégalités (selon le taux de salaire, la durée du travail, la précarité de l'emploi...) l'OCDE ne fait que constater, sans les reconnaître, les résultats de la politique qu'elle a durablement et vigoureusement préconisée. Il reste à interpréter ce changement d'attitude. Deux niveaux d'explication peuvent être mobilisés de manière complémentaire.

Une explication interne

Lors de la préparation de *L'étude sur l'emploi*, la direction de l'OCDE chargée de l'emploi, du travail et des affaires sociales (DELSA) est délibérément écartée au bénéfice du département des affaires économiques¹⁴. C'est aussi ce dernier qui a la responsabilité des

¹² La persistance dans la pauvreté est la probabilité de rester pauvre au cours d'une période si on l'était déjà au cours de la période précédente.

¹³ Ces résultats invalident un dogme de l'idéologie libérale selon lequel les Etats-Unis, pays aux très fortes inégalités seraient aussi celui où les possibilités de progresser, au cours de la vie active ou d'une génération à l'autre, seraient les plus grandes. D'après l'OCDE, c'est le contraire que l'on observe.

¹⁴ Ce processus a été analysé en détail par Niklos Noaksson et Kerstin Jacobsson, *The Production of Ideas and Expert Knowledge in OECD. The OECD Jobs Strategy in contrast with the EU Employment Strategy*, Score Rapportserie 2003.7, Stockholm.

Etudes économiques chargées d'adapter la doctrine aux spécificités de chaque pays. Le triomphe de l'économie orthodoxe est ainsi garanti malgré des avis contraires qui s'étaient exprimés à l'occasion des travaux préparatoires.

Initialement vaincu, DELSA accumule patiemment les matériaux de la contre-attaque. Dans sa publication annuelle, *Perspectives de l'emploi*, elle montre successivement :

- que la législation protectrice de l'emploi n'a aucune influence sur les résultats nationaux globaux en matière d'emploi et de chômage¹⁵ ;
- que les pays à système de négociation collective centralisée ou coordonnée sont ceux qui obtiennent les meilleures performances en matière de chômage et d'inflation ;
- que le salaire minimum peut être un instrument positif de la politique de l'emploi s'il est fixé à un niveau pertinent.

Tout cela entre en contradiction implicite avec le catéchisme officiel. L'aboutissement de ce long travail de sape¹⁶ se trouve dans la « réévaluation » de la stratégie pour l'emploi qu'adopte l'OCDE en 2006¹⁷. Elle reconnaît qu'il n'existe pas une *one best way*, mais des solutions variées pour atteindre les objectifs d'emploi et que les pays scandinaves obtiennent d'aussi bons résultats en ce domaine que les pays anglo-saxons avec moins d'inégalités, mais au prix de prélèvements obligatoires plus lourds.

On pourrait donc considérer que l'OCDE a honnêtement corrigé son diagnostic des années 1990 pour tenir compte des arguments techniques qui lui étaient apportés de l'intérieur comme de l'extérieur. Ce serait ignorer le caractère éminemment politique du discours officiel de l'OCDE et négliger le fait que le rapport sur les inégalités est présenté par le premier personnage de l'organisation, son Secrétaire général, qui affirme en introduction « *qu'il fera date dans les travaux de l'OCDE* ».

Une explication politique

D'entrée l'OCDE explique pourquoi, à ses yeux, « *l'inégalité est un enjeu essentiel* » : « *Politiquement, elle peut alimenter des revendications populistes et protectionnistes. De plus, une société où il existe une véritable fracture entre les riches et les pauvres court le danger d'un accaparement du pouvoir politique entre les mains d'un petit nombre de citoyens fortunés. Une inégalité croissante des revenus a également un prix économique : le gaspillage des ressources humaines avec l'exclusion d'une forte proportion de la population...* ». Remarquons que le BIT avance dans son rapport le même type d'argumentation¹⁸, mais il le

¹⁵ En revanche, elle en a une sur le volume et la composition des flux entre l'emploi et le chômage.

¹⁶ Il a aussi été rendu possible de manière déterminante par une suite de travaux d'économistes hétérodoxes qui, en choisissant de se placer sur le terrain de la statistique et de l'économétrie privilégié par leurs adversaires, ont démontré l'échec des tentatives de validation de la quasi-totalité de leurs affirmations centrales. On peut consulter comme illustration de cette démarche : David R. Howell, Dean Baker, Andrew Glyn, John Schmitt, « Are Protective Labor Market Institutions at the Root of Unemployment ? A Critical Review of the Evidence », *Capitalism and Society*, Issue 1, 2007.

¹⁷ OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Stimuler l'emploi et les revenus*, Paris, 2006 et OCDE, *Stimuler l'emploi et les revenus. Les leçons à tirer de la réévaluation de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, Paris, 2006.

¹⁸ « *Rising income inequality can be a good thing to the extent that it is crucial to reward work effort, talent and innovation (...). However, there are instances where income inequality reaches excessive levels, in that it represents a danger to social stability while also going*

faisait sans succès depuis de longues années face au bloc quasi homogène OCDE-FMI-Banque mondiale.

On trouve une autre modalité de la « prise de conscience sociale » de l'OCDE dans la « Réévaluation de la stratégie pour l'emploi » opérée en 2006. Sous le titre « L'économie politique des réformes », l'OCDE remarque que certains groupes sociaux se retrouvent « *plus mal lotis* » après la mise en œuvre de la libéralisation des marchés qu'elle préconise et elle conclut : « *Cette hétérogénéité de la répartition des avantages et des coûts signifie que la viabilité politique (c'est nous qui soulignons) d'une réforme dépend de l'influence politique relative des gagnants et des perdants potentiels* ».

À une argumentation qui était tout entière construite sur la rationalité ou l'efficacité économique et qui y trouvait la source suffisante de sa légitimité se juxtapose ou se superpose une réflexion sur les conditions politiques et sociales d'acceptation de réformes qui font des gagnants et des perdants.

Observation finale

Dans un premier temps, l'analyse de la crise s'est focalisée sur ses aspects les plus évidents et les plus spectaculaires : l'éclatement d'un système financier qui avait été présenté par le discours orthodoxe comme la démonstration la plus sophistiquée de l'efficacité des marchés libérés, mondialisés et autorégulés. On peut espérer que la prise de conscience soit suivie de mesures autres que de replâtrage.

Puis l'attention s'est portée sur les mécanismes de transmission de la crise depuis la sphère financière vers la sphère « réelle » (la production et la consommation de biens et services, l'investissement et l'emploi...). La nécessité d'une intervention publique sur la régulation macroéconomique a été redécouverte après un long purgatoire.

Les deux rapports que nous avons présentés peuvent, parmi d'autres recherches, alimenter un troisième niveau de réflexion. Dans quelle mesure le modèle d'accumulation et de répartition des richesses qui triomphe depuis une vingtaine d'années est-il générateur de tendances économiquement, socialement, donc politiquement insoutenables à long terme ?

against economic efficiency considerations » (La croissance de l'égalité des revenus peut être une bonne chose dans la mesure où il est essentiel de rémunérer l'effort au travail, le talent et l'innovation. Cependant, il est des circonstances où l'inégalité des revenus atteint des niveaux excessifs en ce qu'elle constitue un danger pour la stabilité sociale tout en allant aussi à l'encontre de l'efficacité économique).